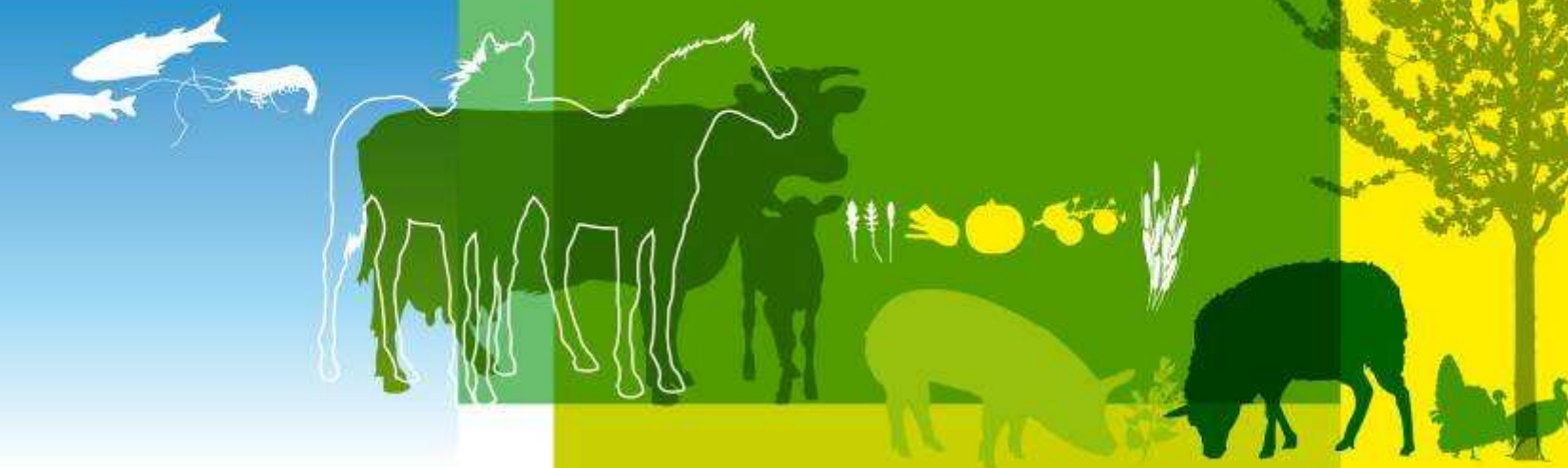


Le soutien de FranceAgriMer à la filière céréalière

Le 05 octobre 2011

Rencontre interrégionale
céréalière
Champagne Ardenne



Le soutien à la filière céréalière en 2011

- ❖ Animation de la filière (Nutrition animale, Canal Seine Nord Europe, « Produire plus et mieux » , Plan silos)
- ❖ Nouvelles modalités de l'aval
- ❖ Aide à la qualité sanitaire des céréales
- ❖ Promotion de la filière céréalière et de ses produits : action régionale et mise en place d'un Pôle accessibilité
- ❖ Les nouvelles études

1/ Animation de la filière céréalière

❖ **Les rencontres Nutrition Animale**

- Mise en place en février 2010 à la demande des FAB pour développer les échanges inter filières
- 2 rencontres par an réunissant les fournisseurs de matières premières, les fabricants et les utilisateurs (éleveurs)
- Objectifs :
 - ✓ Créer une instance de concertation et de débats, spécifique au secteur de la nutrition animale
 - ✓ Échanger sur des sujets économiques et techniques (situation des marchés, perspectives d'évolution, prix...)
 - ✓ Adopter des positions communes de filière (dispositif de régulation des prix...)
- Réunion du 14 juin 2011 dédiée à la contractualisation

1/ Animation de la filière céréalière

❖ Réunion sur le Canal Seine Nord Europe

- Présentation aux CS Céréales et Oléoprotéagineux de l'avancée du projet, de ses enjeux et des partenariats envisageables.
- Réunion avec les opérateurs concernés (OS, exportateurs, meuniers, FAB, amidonniers) pour préciser les projets de construction et définir les partenariats possibles.

❖ Groupe de travail « Produire plus, produire mieux »

- Création du GT décidée au CS Céréales du 7 juillet 2011.
- Objectifs :
 - identifier les freins à la production de grandes cultures
 - proposer des actions pour lever ces freins
 - analyser les conséquences macro-économiques sur la production de chaque nouvelle mesure politique

1/ Animation de la filière céréalière

❖ Le Plan silos

- Constat sur 10 ans : baisse de 3 Mt des capacités de stockage / hausse de 6 Mt de la collecte annuelle moyenne
- Causes multiples :
 - durcissement de la réglementation ICPE
 - allongement des délais d'instruction des dossiers
 - fermetures volontaires
 - disparition des contrats publics incitatifs
 - incertitude sur le futur de l'intervention
- Pourquoi un plan silos :
 - pour stocker les grains et ainsi réguler les marchés et assurer la sécurité alimentaire
 - pour mieux gérer l'intervention publique
 - pour mieux étaler les livraisons
 - pour améliorer la qualité des grains
- Le plan : engagement de la filière céréales à augmenter les capacités de stockage de 5Mt (dont 2,5 Mt à CT). 1 milliard d'€ d'investissement.

1/ Animation de la filière céréalière

❖ Le Plan silos

- Les freins à lever :
 - définir à l'avance le contenu des dossiers à déposer et rédiger un dossier type homogène au niveau national afin de **réduire les délais** excessifs d'instruction
 - renforcer les instances de concertation aux plans local et national afin de **minimiser les différences régionales** dans l'application des textes
 - instaurer un **régime intermédiaire d'enregistrement** pour les silos à plat afin de réduire les différences entre les seuils d'autorisation et de déclaration
 - rééquilibrer les niveaux d'exigence en matière réglementaire entre les Etats membres
 - modifier le Code de l'urbanisme pour permettre la **construction de silos en zones agricoles.**
- Financement des projets :
 - **autofinancement** par les OS avec l'appui de leurs partenaires bancaires
 - **prêts spécifiques Unigrains** à long terme (10 à 15% des besoins de financement des projets)
 - financement de Sofiprotéol envisagé selon les mêmes modalités
 - **aides à l'investissement de FranceAgriMer** (plan qualité sanitaire des céréales)
- Création d'un comité de suivi du Plan silos votée au CS Céréales du 7 juillet 2011

2/ Nouvelles modalités de l'aval

❖ **Plafond global de financement**

- 3 fois les fonds propres
- pour les OS sous caution : montant global des cautions apportées par les tiers (le montant de chaque caution ne dépassant pas 3 fois les fonds propres du garant)

❖ **Modalités d'octroi de l'aval**

- Aval en direct avec ou non l'obligation de la tenue d'un compte bancaire spécial céréales
- Aval avec une société de caution mutuelle ou caution solidaire de tiers
- Aval avec une convention :
 - avec billets à échéance mensuelle (sans fractionnement)
 - avec surveillance du compte bancaire spécial (surveillance)
 - avec demande préalable d'autorisation pour virement (surveillance renforcée)
 - sous warrant

2/ Nouvelles modalités de l'aval

❖ 3 types de fractionnement

- Régime d'aval aux conditions normales :
 - une durée des billets de **92 jours** maximum
 - et un fractionnement mensuel des billets avalisés.
- Régime d'aval à des conditions de garantie particulières :
 - Surveillance :
 - durée des billets ramenée à **72 jours** maximum
 - avec un fractionnement par quinzaine des billets avalisés.
 - Échéance mensuelle :
 - durée des billets ramenée à **32 jours** maximum
 - sans fractionnement des billets avalisés.

Equilibre mensuel des échéances : 20/40/40

2/ Nouvelles modalités de l'aval

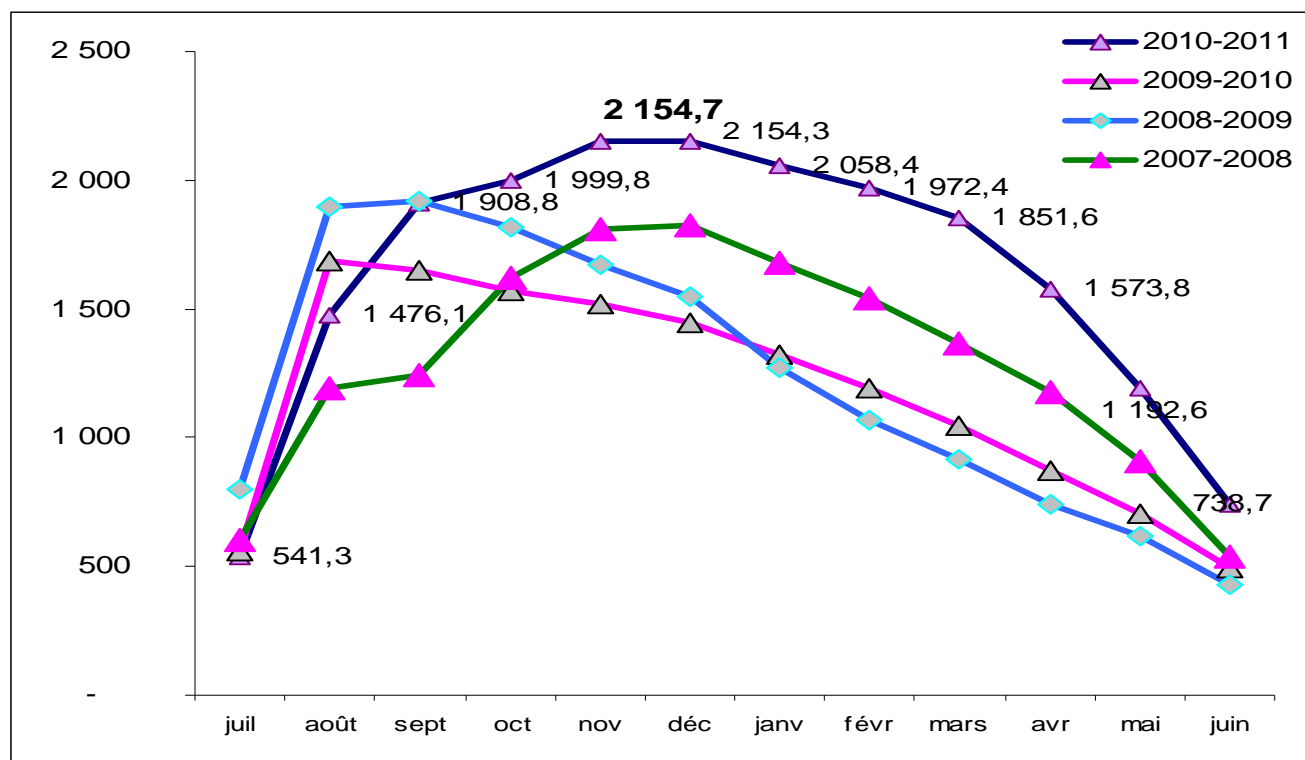
❖ Bilan du comité des avals de juin 2011

- 236 dossiers déposés (123 coopératives, 105 négociants et 8 unions)
- 35 nouveaux demandeurs (dont 16 négociants filiales de coopératives)

Régimes	Collecteurs 2010/2011	Taux 2010/2011	Collecteurs 2011/2012	Taux 2011/2012	Evolution
Normal	212	80%	138	58%	-35%
Convention simple / Surveillance renforcée	5	2%	5	2%	0%
Surveillance du Compte Spécial	24	11%	54	22%	21%
Caution	24	11%	34	14%	42%
Échéance mensuelle			5	2%	
Warrant agricole	0		0		
Total	265		236		
<i>Dont nouveaux</i>	3	1%	35	15%	

2/ Nouvelles modalités de l'aval

❖ Evolution de l'encours pour l'ensemble des collecteurs (en M€)



3/ Aides à la qualité sanitaire des céréales

- ❖ Programmes du plan qualité sanitaire céréales soutenus en 2011
 - Qualité physique du maïs (*7 dossiers, 6 499 €*)
 - Qualités physique et sanitaire des grains dans les silos (*34 dossiers, 868 322 €*)
 - Lutte contre les insectes dans les silos (*3 dossiers, 90 147 €*)
 - Lutte contre les insectes dans les moulins (*14 dossiers, 215 514 €*)
 - Surveillance de la qualité sanitaire des aliments chez les FAB (*185 062 €*)
 - Développement d'un outil d'autodiagnostic des installations de ventilation des stocks de grains en organismes stockeurs (*40 100 €*)
- ➔ **58 dossiers au total pour une aide globale de 1 405 644 €**
- ❖ Participation de FranceAgriMer au groupe de travail sur la propreté des grains

4/ Promotion de la filière céréalière et de ses produits

❖ Une action de promotion régionale

- Partenariat Intercéréales / FranceAgriMer. MO : Passion Céréales
- Sur 18 régions (toutes sauf Limousin, Corse, Auvergne et PACA)
- Une communication grand public qui passe par des relais régionaux (communication adaptée aux enjeux de chaque territoire)
- Juin-juillet : diagnostic stratégique réalisé dans les 18 régions
 - Etat des lieux économique de la filière en région
 - Etude sur les enjeux territoriaux au niveau politique & cartographie des acteurs politiques et institutionnels de la région
 - Sondage d'opinion sur la filière céréalière et les produits céréaliers en région
- Septembre-octobre : ateliers de communication dans les 18 régions
 - Formation à la communication grand public
 - Elaboration des messages / Définition des cibles

4/ Promotion de la filière céréalière et de ses produits

❖ **Le pôle accessibilité « Céréales et Produits céréaliers »**

- **Axes stratégiques du pôle**
 - accessibilité physique et psychologique
 - éducation alimentaire
 - développement pédagogique
- **Gouvernance du pôle**
 - Présidence du pôle : Président d'Intercéréales (Joseph Nicot)
 - Secrétaire général du pôle : Président de Passion Céréales (Jean-François Gleizes)
 - Organe actif/exécutif/opérationnel : Passion Céréales, en relation avec Intercéréales et la DGAL
- **Gouvernance financière**
 - Pas de fonds de roulement pour le pôle
 - Financement a minima de 50% du coût total par le porteur de projet
- **Comité de sélection des projets** : Intercéréales, Passion Céréales, DGAL, Ministère de la Santé, Ministère de l'Education Nationale et FranceAgriMer
- **Projets en cours** :
 - module pédagogique destiné aux enseignants de primaire pour sensibiliser les enfants au lien entre agriculture et alimentation et renforcer le lien avec le territoire
 - cahier de 20 recettes à base de céréales destiné aux chefs cuisiniers de la restauration collective
 - guide d'accueil destiné aux professionnels de la filière céréales

5/ Les nouvelles études et acquisitions de données

- ❖ Céré'Obs
- ❖ Etude Stockage à la ferme
- ❖ Observatoire de sites de stockage
- ❖ Veille internationale concurrentielle blé tendre
- ❖ Prospective Semences
- ❖ Panels consommateurs sur les produits céréaliers et oléagineux

Sans oublier...

- Les aides aux entreprises
- Les aides à la recherche et l'expérimentation
- La gestion des contingents meunerie
- La gestion des certificats import / export
- La gestion du programme d'aide aux plus démunis
- La promotion des céréales françaises sur le marché intérieur UE
- La coopération internationale
- L'appui à l'export
- La collecte de données économiques
- ...

